

ACCUEIL de **LOISIRS** DU CHABLISIEN

CHABLIS

Pôle Jeunesse,
7 rue du Cantara, BP65
89800 Chablis

PONTIGNY

Maison de l'enfant,
2 bis rue Saint-Thomas,
89230 Pontigny

Les accueils de loisirs sont gérés par la



2 rue du Serein BP 65
89800 CHABLIS

06 89 72 14 41



3CVT.FR



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne



© CRÉATION : COMMUNIK & VOUS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vacances d'automne 2025

OUVERTURE DU 20 AU 31 OCTOBRE

ACCUEIL de **LOISIRS** DU CHABLISIEN

POUR
D'INCROYABLES SÉJOURS,
D'INCROYABLES CONCOURS



3CVT.FR



COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

vous avez déjà un dossier



PORTAIL FAMILLE

alsh-chablis.portail-defi.net
Identifiant et mots de passe requis

Toute inscription vaut acceptation
du règlement de fonctionnement

TARIFS JOURNALIERS

Tarifs	T1 QF <700 €	T2 701 <QF> 800 €	T3 800 <QF> 1000 €	T4 1001 <QF> 1300 €	T5 1301 <QF> 1600 €	T6 1601 <QF> 2000 €	T7 QF >2000 €
Journée complète avec repas	5,50 €	7,50 €	9,50 €	11,50 €	12 €	12,50 €	13 €
1/2 journée sans repas	3 €	4 €	5 €	6 €	6,50 €	7 €	7,50 €
1/2 journée avec repas	6,50 €	7 €	8,50 €	9,50 €	10 €	10,50 €	11 €
Forfait semaine (5 journées complètes avec repas)	26 €	36 €	45,50 €	55 €	57 €	59 €	61 €

vous n'avez pas de dossier



Lundi, mardi et jeudi : 9h15 à 16h15
Vendredi : 9h à 14h

CONTACT

Christelle Canovas

(sur rendez-vous uniquement)

03 86 42 06 98 / 06 82 25 03 66
direction.alshchablis@3cvt.fr

■ N° allocataire CAF ou MSA
(merci de fournir votre attestation de quotient familial)

■ Justificatif d'assurance de responsabilité civile de l'année 2024-2025

■ Carnet de santé pour les vaccins

■ Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement pour vos factures du centre de loisirs, **apportez votre RIB**

DOCUMENTS À APPORTER

ACCUEIL DES ENFANTS



HORAIRES D'ACCUEIL

Journée
7h30-18h30

Demi-journée avec repas
7h30-13h15 ou 11h45-18h30

Demi-journée sans repas
7h30-12h ou 13h15-18h30



REPAS

Ils seront pris dans la salle à manger du centre de loisirs et livrés par la société API.

Le menu est consultable sur c-est-pret.com//scolaire/menus



TRANSPORT

Un service de ramassage de bus gratuit matin et soir est assuré dans chaque commune de la 3CVT.

Renseignements auprès du directeur de votre centre de loisirs.



ENCADREMENT DES ENFANTS

Les enfants sont encadrés par des animateurs brevetés ou en cours de formation conformément à la réglementation du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Les élus de la Communauté de Communes ont travaillé à la mise en place d'un projet éducatif de territoire, document obligatoire à la déclaration du séjour auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Les animateurs ont travaillé à l'élaboration du projet pédagogique. Ce document établit le cadre de fonctionnement de l'accueil de loisirs et explique dans quels buts sont effectuées les différentes activités en tenant compte des rythmes de vie de chaque tranche d'âges et du nombre d'enfants accueillis.

ACCUEIL DE LOISIRS DU CHABLISIEN